



Retraite à points - retraites en moins !

Public - Privé, tous concernés !

Ensemble, poursuivons la lutte jusqu'au retrait
du projet Macron-Delevoye !

Mardi 17 décembre 2019

Romorantin

9h : AG - Centre administratif

10h30 : manifestation - Place de la paix

Vendôme

10h30 : manifestation - Rond point de Bosch

Blois

12h : restauration - Hôpital

14h : départ de la manif - Hôpital

via av. Maunoury - voie rapide - av. Verdun - MRGO - Mairie

Nous revendiquons :

- Le droit à la retraite pour tous et toutes dès 60 ans (et avant pour les travaux pénibles) pour une carrière complète de 37,5 annuités intégrant les périodes d'études et de stage après 18 ans, de première recherche d'emploi et d'inactivité forcée.
- Une pension de retraite égale à 100% du meilleur salaire net.
- L'augmentation de salaires et des cotisations sociales payées par les employeurs
- L'égalité des salaires entre les hommes et les femmes
- L'indexation des pensions sur les salaires, pas sur les prix.



Retraite à points - retraites en moins ! Public - Privé, tous concernés !

L'âge pivôt

Fin des tergiversations, E. Philippe a tranché. Il y aura bien un âge pivôt de 64 ans à partir de 2027. L'argument du maintien de l'âge légal de départ à la retraite de 62 ans est fallacieux : avec la baisse du montant des pensions, tous les travailleurs et travailleuses devront travailler plus longtemps pour subvenir à leurs besoins. Et toutes les générations seront concernées !

La promesse de la loi

La promesse d'une « règle d'or » fixée par la loi pour que la valeur du point ne baisse pas et soit indexée sur les salaires est un leurre ! Jusqu'en 1993, les 10 meilleures années du privé étaient dans la loi ! En 2003, la décote minorant la pension lorsque le nombre d'annuités n'est pas suffisant est créée par la loi au détriment de... la loi précédente. Jusqu'en 2010, dans la loi, l'âge de départ était de 60 ans et non de 62 ans !

Le jeu des 1000 euros

Grande annonce d'E. Philippe : aucune retraite ne sera inférieure à 1000 € pour une carrière complète... Quand on fait le lien avec les 1026 € du seuil de pauvreté (qui correspond à 60 % du niveau de vie médian de la population), quelle honte pour le gouvernement d'oser proposer cette aumône pour une vie complète de travail !

Et le patronat dans tout ça..?

Une nouvelle fois c'est le grand gagnant ! Il conserve tous les cadeaux fiscaux faits par les divers gouvernements (exonérations de cotisations sociales, CICE, Crédit Impôt Recherche, etc.)... Et ne débourse pas un euro de plus les salaires et pensions ! Merci au président des riches !

Aucune ambiguïté : C'EST NON A CE PROJET !